

Liberté Égalité Fraternité



Direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-côte d'Azur et du département des Bouchesdu-Rhône

Pôle Expertise et Service Aux Publics Division des Missions Domaniales Pôle d'Évaluations Domaniales

16, rue Borde

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04.91.17.91.17

drfip13.pole-

evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Évaluateur : CRISTANTE Sylvie

Téléphone:0491096086

Courriel:

sylvie.cristante.@dgfip.finances.gouv

<u>.fr</u>

**Réf.** N° dossier DS13979625N° dossier OSE2023-13005-69354

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA

à

Mairie d'AUBAGNE

Marseille, le 09/10/23

## **LETTRE - AVIS DU DOMAINE**

Objet : Saisine pour prorogation de l'avis 2022-13005-34464 relatif à un appartement en copropriété (parcelle AE200 lot1) : 4 Rue Mireille 13400 Aubagne.

Par une saisine du 7/9/23, vous sollicitez la prorogation de l'avis 2022-13005-34464 relatif à la valeur vénale d'un appartement de  $25,3m^2$  en RDC parcelle AE 200 lot 1 à Aubagne.

Le précédent avis du 24/06/2022 est désormais révolu.

Compte tenu de la valeur basse retenue précédemment, la valeur retenue dans le précédent avis soit 40 000 euros peut être reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,

Sylvie Cristante, l'Inspecteur des Finances publiques



Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.